

L'EUROPE et l'immigration.

L'Europe, la France comme les autres pays de l'U.E., affronte le problème de l'immigration, très grave aujourd'hui.

Rappelons que les déplacements des hommes datent de l'aube de la préhistoire. Les populations croissantes ont cherché à satisfaire leurs besoins vitaux en quittant leur berceau africain pour cueillir, chasser, pêcher dans de nouvelles contrées. Ils peuplèrent et commencèrent ainsi à mettre en valeur la planète.

La naissance de l'agriculture au Moyen-Orient, il y a un peu plus de 10.000 ans engendra la sédentarisation et le développement de l'artisanat fabriquant outils et ustensiles.

Des populations avides de terres, souvent chassées par des envahisseurs affamés ont déferlé vers les zones relativement prospères. Elles s'adaptèrent au milieu pour survivre, organisèrent leur vie sociale en instituant des codes, pratiques et cultes spécifiques et suscitérent ainsi la diversité des civilisations.

Les grandes migrations obéissent surtout à des motifs économiques et aussi politiques (persécution).

Le Larousse définit l'immigration comme « L'arrivée acceptée et l'installation durable, voire définitive d'hommes d'origine étrangère ».

Les raisons économiques sont connues. Au XIXème siècle, les pays neufs (U.S.A., Canada, Argentine, Brésil, Australie) ont attiré, pour leur mise en valeur, les excédents des populations rurales européennes. (Espagnols, Portugais, Allemands, Irlandais, Scandinaves, gens de l'Europe centrale, orientale, méridionale). Des millions de Noirs d'Afrique furent contraints d'émigrer aux U.S.A. et au Brésil notamment et devinrent la main d'œuvre servile des plantations.

Fin XIXème, début XXème siècle, les Flamands, travailleurs dociles et salariés peu exigeants contribuèrent à la prospérité de l'industrie textile de Lille, Roubaix, Tourcoing.

La France d'entre les deux guerres, en dépression démographique, attira les mineurs polonais, les maçons italiens, les saisonniers espagnols, les manœuvres maghrébins, pour maintenir la production.

Depuis 1945, des recruteurs sans scrupules organisent la migration des maghrébins, des noirs, des Turcs, vers l'Europe occidentale. Hindous et Pakistanais sont nombreux au Royaume-Uni. La fin récente des Démocraties Populaires a provoqué un afflux vers l'Europe occidentale des ressortissants de ces pays.

L'U.E. essaie d'attirer les cerveaux des pays en développement. Des cerveaux européens migrent vers les centres de recherche américains.

Les Espagnols, Portugais, Italiens, jadis persécutés par les régimes fascistes regagnent leurs patries. Les puissances coloniales, la France notamment, ont recruté des soldats dans les pays qu'elles dominaient (Harkis, Tirailleurs d'Afrique Noire). Certains ont fait souche en Europe.

Des Européens (Pieds Noirs d'Algérie, Blancs d'Afrique du Sud), implantés pendant la période coloniale, reviennent dans leurs pays d'origine.

On met plus en exergue les délits et agressions commis par les immigrés que par les autres citoyens. La pauvreté, le manque d'éducation sont surtout à inculper, plus que l'origine ethnique. Les Roms, les mendiants roumains suscitent la colère. Faut-il généraliser ?

Il n'y a pas d'immigration massive en France. En 2010, il y avait 6,7 millions d'immigrés en France (10,7% de la population depuis 10 ans) ; contre 13,5% aux U.S.A., 14% en Espagne, 13% en Allemagne, 15,6% en Autriche. En 2003, en France, il y avait 57.000 ressortissants de l'U.E., 105.000 Africains, 30.000 asiatiques, 15.000 natifs d'Amérique. Nous avons accueilli 50.000 étrangers par an entre 1990 et 1999. Certes on compte de nombreux irréguliers, surtout des demandeurs d'asile déboutés. Certains ont des documents fraudés ou recourent à des mariages de complaisance ou à des paternités fictives.

Il convient donc de discipliner l'immigration ? « La France ne saurait héberger toute la misère du monde » a dit M. Rocard.

Les situations économiques et sociales d'avant après les « Printemps Arabes », l'afflux de clandestins sur les cotes grecques, italiennes, espagnoles, au moment où l'U.E. connaît l'une de ses plus grandes crises économiques et un chômage record incitent à des mesures de rejet parfois regrettables.

Mais l'Union Européenne a favorisé les déplacements de populations en créant l'espace SCHENGEN qui comprend 27 pays avec en plus : la Norvège, l'Islande, la Suisse, le Lichtenstein. Les contrôles frontaliers y sont abolis pour les ressortissants de ces 27 PAYS ; les migrations entre eux vont donc s'accélérer et concerneront surtout la main d'œuvre qualifiée et de haut niveau. Une immigration sélective risque d'être instaurée.

On se souviendra de la polémique entre la France et l'Italie, lors de l'arrivée massive de Tunisiens dans ce pays.

Elle traduit la difficulté des membres de l'U.E. de s'entendre sur une politique commune, efficace et non discriminatoire.

Il faudrait un corps commun de policiers, susceptible de surveiller les frontières de façon coordonnée, de protéger les vrais réfugiés.

Il devient nécessaire d'adapter l'espace Schengen aux flux migratoires actuels, d'aider les pays qui, aux frontières de l'Europe, sont chargés de réguler l'immigration.

Une Union Européenne ayant une stratégie commune d'aide et de crédits à long terme pour les voisins du sud est aujourd'hui difficile, parce que coûteuse et qu'il n'y a pas de solidarité budgétaire européenne. La gestion de l'immigration ne peut plus cependant être nationale.

La situation justifie-t-elle de graves mesures de répression ?

Accuser les enfants d'immigrés de constituer le plus gros contingent de victimes d'échecs scolaires est excessif. On peut limiter les échecs par une éducation appropriée, encore faut-il la concevoir.

La loi française du 10 août 2011 permet de reconduire à la frontière 30.000 immigrés. Or depuis Mars 2010, 20 à 30% des immigrés sans papiers ont été reconduits. Le délai de 30 jours pour quitter le territoire national risque d'être supprimé, l'interdiction de retour pour les expulsés est rigoureusement appliquée. On exige des étudiants étrangers des ressources trop élevées. On limite le nombre d'entrées liées au travail (180.000 au lieu de 200.000) ; on veut d'abord recruter dans l'U.E. Les métiers pouvant embaucher des étrangers passeront de 30 à 15.

Le ministre français de l'intérieur juge suffisant le nombre de maçons et de serveurs de restaurants, ce que démentent nombre d'offres d'emplois non satisfaites.

Une liste datant de 2008 et jamais mise à jour ferme aux immigrés les professions de chef de chantier, conducteur de travaux, dessinateurs dans le B.T.P. Actuellement seules 10% des entreprises françaises de B.T.P. manquent de personnel contre 50% en 2007. Chez les artisans du bâtiment, 70% des postes de maçons ne sont pas pourvus : les autorités comptent sur pôle emploi pour accompagner les chômeurs vers ces métiers.

En 2009, 22.000 étrangers furent admis en France pour motifs professionnels, parmi eux, beaucoup d'étudiants de nos grandes écoles : ils rendent de signalés services, à notre économie. Limiter l'immigration pour raisons professionnelles favorise le travail clandestin. En Allemagne SYNDICATS ET ENTREPRENEURS NEGOCIENT L'EMPLOI DES ETRANGERS ; les Français, comme les autres européens accepteront-ils les emplois précaires et mal rémunérés ? Le solde migratoire en France était de 40.000 en 1990, 75.000 en 2010, contre 150.000 en 1960. Dans l'U.E. il n'y a que 35% d'immigrés, ceux qui se déplacent dans l'espace Schengen sont pour 25% des citoyens de l'U.E.

Les immigrés peuvent comme en Allemagne provoquer des baisses occasionnelles de salaires (concurrence des techniciens venus d'Europe centrale ou orientale ou d'Asie) mais les réactions syndicales et les décisions de la cour européenne de justice limitent rapidement les dégâts.

Accepter les immigrés c'est d'abord savoir qu'il faut une génération pour qu'ils s'assimilent : (Belges de Roubaix, Polonais des bassins houillers). Les associer à la gestion de leurs affaires, les loger décemment, les laisser voter aux élections municipales, les éduquer, pas seulement à l'école, les aider à maîtriser la langue française, combattre le sectarisme religieux, permettraient de notables progrès. Si le fonds social européen stimulait le développement économique de régions en difficulté (Roumanie, Midi italien), les candidats à l'émigration seraient moins nombreux.

On insistera davantage sur le développement autocentré dont on ne parle plus très souvent.

Que les universités et les grandes écoles européennes forment des ingénieurs, des techniciens, des agronomes, des médecins africains. Que ces derniers

utilisent leurs connaissances, pour les adapter aux besoins locaux, aux situations locales de leur patrie, sans transplanter d'inadaptables méthodes européennes, qu'ils stimulent une agriculture nourricière et même exportatrice, une industrie employant des ressources et une main d'œuvre locale capable d'améliorer son niveau de vie, désireuse de travailler au pays et n'écoutant plus ceux qui leur proposent un paradis illusoire en Europe.